CENS	COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS RECENSEMENT ET ZONE DE PREEMPTION			
Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles	Inventaire 30 septembre 1993 (recensement) et du 26 janvier 1995 (zone de préemption)	0 L	500 Mètres	N
MORSANG-S	VIRY-CHATILLON	GRIGNY		
SAINTE-GENEVIEV	FLEURY-MEROGIS		RIS-ORA	NGIS
		Limite communale		
	RECI	ENSEMENT Espace boisé		NES
50	ZONI	Droit de préemption		ental
LE PLESSIS-F	PATE			
Décembre 2006 -	Sources : IGN / Conseil général de l'Essonne - Tous droits réservés	LECC	JJON ONSEIL GÉNÉRA	